

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 5 Octobre 2009

Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 5/07

OBJET : Découverte des voies professionnelles dans le secteur du B.T.P. Initiative Bat'Avenir.

RÉSUMÉ : Afin de permettre aux collégiens de mieux connaître les métiers et de disposer des informations nécessaires au choix de leur orientation, le secteur d'activité du BTP s'engage aux côtés de l'Education Nationale pour proposer aux jeunes seine-et-marnais une initiative de découverte des voies professionnelles du BTP. Le projet BAT'AVENIR consiste à immerger des groupes de 12 collégiens dans la pratique concrète, pendant 5 jours, de différents métiers du BTP, et ce encadrés par des professionnels. Compte tenu du succès rencontré par l'opération en 2008, le CFA d'Ocquerre porteur du concept, propose de reconduire cette action en 2009. Dans le cadre de son action en faveur de la promotion de l'apprentissage, de l'enseignement technique et de la formation, le Département pourrait à nouveau soutenir ce projet en lui apportant une aide financière de 9 700 €.

Outre l'acquisition de connaissances dans différentes matières, les collégiens en classe de 4^{ème} et 3^{ème} sont confrontés à un autre enjeu : le choix de leur orientation.

Ce choix est complexe, et il ne peut se faire de façon pertinente que si les élèves disposent d'éléments d'informations suffisants sur les métiers s'offrant à eux, et les voies de formation disponibles pour y accéder.

Les professionnels du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) se montrent très actifs pour faire connaître leur secteur d'activité aux jeunes, et les aident éventuellement à y entrer.

Le projet BAT'AVENIR s'inscrit dans cette logique de découverte par les collégiens des métiers et des voies professionnelles du BTP, par un temps d'immersion et de pratique.

1) Le BTP, un secteur dynamique en France et en Seine-et-Marne

Aujourd'hui le secteur du BTP est le plus gros créateur d'emploi de notre économie : plus de 1 700 000 hommes et de femmes travaillent et participent à l'équipement et l'amélioration du cadre de vie. Chaque année 140 000 offres d'emploi sont proposées, mais ne trouvent pas toujours

preneurs. 33% des entreprises du bâtiment disent ne pas pouvoir augmenter leur production faute de main d'œuvre.

En Seine-et-Marne, il existe plus de 2 000 lycéens et 1 500 apprentis dans les filières BTP auxquelles s'ajoutent plusieurs centaines de stagiaires dans des dispositifs de formation pré-qualifiantes.

2) Le concept BAT'AVENIR

L'idée est née de sollicitations diverses de collèges ayant mis en place des classes en alternance et cherchant des partenaires (lycées professionnels-LP, Centres de Formation d'Apprentis-CFA, entreprises...) pour que les élèves découvrent différents secteurs d'activité.

Le concept de BAT'AVENIR a été imaginé par l'équipe de direction du lycée des métiers Benjamin Franklin de La Rochette et mis au point avec les représentants de la profession du BTP. Il repose sur un partenariat seine-et-marnais fort et historique entre la profession, l'Education Nationale (Inspection Académique et lycées professionnels du BTP) et les CFA. Il constitue une idée originale qui conduit les collégiens à être pris en charge au plus près de chez eux, soit par les lycées professionnels, soit par les CFA.

Le projet BAT'AVENIR s'adresse :

- aux classes de 3^{ème} à option découverte des métiers ;
- aux classes de 4^{ème} et 3^{ème} en alternance.

Les objectifs sont multiples :

- préparer le projet professionnel de l'élève ;
- lui faire découvrir différents secteurs d'activité professionnelle ;
- redonner le goût de l'étude et de la réussite à des collégiens qui ne tirent plus bénéfice de modes pédagogiques traditionnelles, en leur proposant des situations d'apprentissage différentes et valorisantes ;
- permettre à ces élèves de découvrir concrètement l'univers des métiers et de faire des « essais » dans de bonnes conditions d'accueil.

3) Le déroulement de BAT'AVENIR

Les collégiens, réunis en groupe de 12, sont immergés pendant 5 jours au CFA d'Ocquerre (ou au LP selon la proximité) pour découvrir les principaux métiers du BTP en participant à la construction d'une « maisonnette » de 30 m² (4 pièces) pour intervenir en menuiserie, plomberie, métallerie, peinture, couverture et maçonnerie. Cette période d'immersion est préparée en amont avec l'équipe pédagogique du collège (présentation des métiers, lien avec des matières enseignées telles que les mathématiques, les arts plastiques ...).

Le 6^{ème} jour donne lieu à une « réception de chantier » en présence des collégiens et de leurs parents, des professeurs et des responsables du collège, du formateur du CFA. Cette matinée vise à valoriser les jeunes et à faire le point sur leur expérience, voire sur le projet d'orientation qui en naîtra.

4) Bat'Avenir en 2008

En 2008, le CFA d'Ocquerre a accueilli 7 groupes de collégiens, composés de 20% de filles, issus du Nord du Département (Hyppolyte Rémy de Coulommiers, Camille Saint Saëns de Lizy-sur-Ourcq, Louise Michel de Faremoutiers, Henri Dunant de Meaux, Sainte Céline de La Ferté-sous-Jouarre, Le Champivert de Crouy-sur-Ourcq).

Un bilan qualitatif a été réalisé à l'aide des évaluations rendues par les stagiaires et par les enseignants référents. Cette semaine a permis à chacun d'entre eux :

- de découvrir les différents métiers du Bâtiment et des Travaux Publics,
- d'obtenir de nombreuses informations afin de pouvoir mener à bien ou d'élargir leurs futurs projets d'orientation,
- de réaliser l'utilité et la nécessité des apprentissages scolaires,
- de suivre la mise en place d'un chantier et d'en avoir vu la réalisation finale (à savoir la maison).

Tous les établissements interrogés ont manifesté leur souhait de poursuivre cette expérience enrichissante sur les prochaines années.

Suite à ces résultats, le CFA d'Ocquerre propose de poursuivre l'action en accueillant 8 groupes de 12 élèves pour l'année 2009, 5 groupes seront financés par le Département, 3 groupes seront autofinancés. A ce jour 5 collèges participent au programme Bat'avenir 2009 : Des Glacis de La Ferté-sous-Jouarre, Louise Michel de Faremoutiers, Jacques Monod de Villeparisis, Henri Dunant de Meaux, Sainte Céline de La Ferté-sous-Jouarre. L'objectif visé dans les années à venir est l'accueil d'une vingtaine de groupes chaque année.

4) Le financement de BAT'AVENIR

La réalisation du projet nécessite, outre la mise à disposition de la structure de la maisonnette sur laquelle travaillent les collégiens (prise en charge par la profession), les équipements et matériaux mis en œuvre pour aménager la maison et l'encadrement par des enseignants du CFA.

Ces différents postes sont chiffrés, le coût par collégien s'élève à 162 €

Afin de soutenir cette initiative, je vous propose que le Conseil général attribue au CFA d'Ocquerre une subvention de 9 700 € correspondant à 5 groupes de 12 collégiens.

Je vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur ce dossier et d'adopter, si vous en êtes d'accord, le projet de délibération joint au présent rapport.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 5/07 des rapports soumis à la commission
n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Rapporteurs : M. PERRUSSOT
Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

M. EUDE
Commission n° 7 - Finances

Séance du 5 octobre 2009

OBJET : Découverte des voies professionnelles dans le secteur du BTP - initiative Bat'Avenir.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu la délibération du Conseil général en date du 27 mars 2009 relative au vote du Budget primitif du département de Seine-et-Marne

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales,

Vu l'avis de la Commission n° 7 - Finances,

DECIDE

d'accorder une subvention de 9 700 € au CFA d'Ocquerre, correspondant à l'accueil de 5 groupes de 12 collégiens dans le cadre du projet Bat'Avenir, imputée sur les crédits « promotion de l'enseignement technique, professionnel et de l'apprentissage » inscrit dans le programme « aide et accès à la formation » au budget primitif 2009.

LE PRÉSIDENT,

V. ÉBLÉ

